

La feuille de chou

Mars 2009 - n°25

Beaurepaire

Le bulletin municipal de
Champrond en Gâtine

L'équipe de la feuille de Chou

Est heureuse de vous présenter
une nouvelle édition . . .

Responsable de publication:
Philippe GUILLET

A la rédaction des articles :

- Membres de la commission communication
- Associations
- Artisans - commerçants
- Secrétariat de la mairie
- les bénévoles

A la relecture des articles :

- Marie France BEAUCHET
- Céline VEDIE
- Claudine TSON
- Philippe GUILLET
- Jean TAQUET,
- Eric LEGROS

A la mise en page :
Céline VEDIE

Photos de la page de garde :
Guy WARDAVOIR
Alfred PERRIN

Le chou du Maire

Mesdames, Messieurs,

Voici la première Feuille de Chou de cette année 2009, nous profitons de cette édition pour faire une rétrospective de nos actions de l'année 2008 en mettant l'accent sur les diverses manifestations organisées par la commission des fêtes.

Depuis l'édition d'octobre, nos actions se sont poursuivies : la finalisation du PLU avec son extension pour une nouvelle zone de loisirs, le commencement des travaux d'extension et de mise aux normes du restaurant scolaire, un travail important avec la communauté de communes pour une augmentation des compétences de cette dernière structure ce qui aura pour effet de réduire les charges de la commune, la création de nouveaux services comme une maison pour la petite enfance et une maison pluridisciplinaire de santé rendue nécessaire par nos difficultés d'accès aux soins, notamment en cas d'urgence qui ne nécessitent pas néanmoins l'appel aux services d'urgence.

Les difficultés économiques de notre secteur vont nous conduire à prendre des mesures plus importantes pour accueillir de nouvelles entreprises, dans ce même registre, la viabilisation de l'ensemble de la zone d'activités intercommunale est terminée, des entreprises sont attendues, n'hésitez pas à diffuser l'information autour de vous si vous connaissez des entreprises qui pourraient être intéressées pour s'installer sur ce site.

Nous avons fait le bilan de notre première année de la gestion du service d'eau potable. D'un point de vue financier, notre budget est légèrement excédentaire, en dépit du fait que nous ayons eu à déplorer plus de fuites que la moyenne des années précédentes, quelques fuites ayant occasionné des gênes chez certains d'entre vous, nous tenons à nous en excuser et nous vous préviendrons en cas d'anêt prévisible. Pour ce service comme pour celui de l'assainissement nous avons maintenu nos tarifs communaux de l'année précédente.

Après cet hiver plus rigoureux que les précédents, nous vous encourageons à profiter des manifestations associatives et communales, de l'espace autour de l'étang du Parana qui est désormais plus qu'avant un des lieux les plus agréables de la commune.

Bonne lecture à tous

Eric Legros

SOMMAIRE



La feuille municipale

Le conseil et ses commissions
Rétrospective de l'année 2008
Les résumés des conseils municipaux
Travaux sur la commune
Les élus, leurs actions...
Les employés municipaux, leurs activités
Site internet

La feuille infos



Du côté des associations
Du côté des commerçants et artisans
Les dates à retenir
Etat civil
Du côté des petites annonces
Un peu d'histoire sur Champrond en Gâtine



La feuille pratique

Les services communaux et intercommunaux

Les mots fléchés de Monsieur DEMANGE





La feuille municipale

Le conseil et ses commissions

Les membres du conseil municipal	Le Maire : Éric Legros 1^{er} Adjoint : Philippe Guillemet 2^{ème} Adjoint : Denis Granger 3^{ème} Adjoint : Jean Taquet	Les conseillers : Marie-France Beauchet Christian Bornet Didier Guyon Claude Imhof Luc Liard Céline Védie Daniel Vidal
-------------------------------------	---	--

Les commissions communales

" **Bâtiments communaux** : Vice-président Jean Taquet
Marie-France Beauchet, Denis Granger, Philippe Guillemet,
Daniel Vidal

" **Voirie et Réseaux** : Vice-président : Denis Granger
Christian Bornet, Philippe Guillemet, Didier Guyon, Jean Taquet

" **Fêtes-Fleurissement**: Marie-France Beauchet, Philippe
Guillemet, Denis Granger, Jean Taquet, Daniel Vidal

Personnes hors conseil:

Nicole Caillard, Patricia Dumas, Claudine Tison

" **Finances: ensemble du conseil municipal**

" **Commission d'appel d'offres** : Président Eric Legros
Titulaires : Denis Granger, Philippe Guillemet, Jean Taquet
Suppléants: Marie-France Beauchet, Didier Guyon, Céline Védie

" **Urbanisme** : Vice-président Philippe Guillemet
Christian Bornet, Denis Granger, Luc Liard, Jean Taquet,
Céline Védie

" **Eau et assainissement**: Vice-président Denis Granger
Christian Bornet, Didier Guyon, Philippe Guillemet, Jean Taquet
Céline Védie

" **Centre communal d'Action Sociale:**

Éric Legros, Marie-France Beauchet, Luc Liard, Daniel Vidal
Philippe Guillemet

Personnes hors conseil:

Denise Bigeault, Brigitte Wardavoir, Nicole Caillard, Jocelyne Préhu

" **Communication** : Vice-Président Philippe Guillemet
Marie-France Beauchet, Denis Granger, Claude Imhof, Luc Liard,
Céline Védie, Daniel Vidal, Jean Taquet. Personnes hors conseil :
Patricia Dumas, Alfred Perrin, Claudine Tison

" **Suivi de la gestion de la salle des fêtes** : Daniel Vidal

Les commissions intercommunales

P Syndicat Scolaire et Régie de Transport Scolaire

Président : Eric LEGROS

Marie-France Beauchet, Eric Legros, Luc Liard, Daniel Vidal

**P Syndicat Intercommunal de Ramassage et
Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM):**

Délégués titulaires: Céline VEDIE, Philippe GUILLEMET

Délégués suppléants: Christian BORNET, Luc LIARD

P Syndicat électrique:

Délégué titulaire : Didier GUYON

Délégué suppléant : Denis GRANGER

**P Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et le
développement du Perche (SIAP):**

Délégué titulaire: Eric LEGROS

Délégué suppléant: Claude IMHOF

P Parc Naturel Régional du Perche:

Délégué titulaire: Claude IMHOF

Délégué suppléant: Christian BORNET

P Interconnexion des réseaux d'eau potable:

Titulaire : Denis Granger

Suppléant: Jean Taquet

P Jumelage du canton de La Loupe:

Éric LEGROS, Claude IMHOF

P Comité de Bassin d'Emploi:

Éric LEGROS, Daniel VIDAL

P Centre National d'Action Sociale:

Marie-France BEAUCHET

P Délégué à la défense: Philippe GUILLEMET

P Communauté de communes des Portes du Perche :

Délégués titulaires :

Éric LEGROS (Président de la commission Services à la Population)

Philippe Guillemet

Délégués suppléants : Céline VEDIE et Claude IMHOF

Commission communale des impôts directs

Titulaires : Védie Céline, Bigeault Bernard, Renard Dominique,
Fillette Michel, Houdy Olivier, Guibert Jean Luc.

Suppléants : Dumas Patricia, Lunel Catherine, Wardavoir Brigitte,
Caillard Nicole, Lorin Claude, Monthuir Bertrand.

Rétrospective de l'année 2008

L'année 2008 aura été marquée par des événements habituels et d'autres plus exceptionnels.

è ACTIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

ü *Zone d'activités intercommunale :*

La fin de la viabilisation a été terminée, nous avons désormais une prévision d'accueil de nouvelles entreprises, c'est plusieurs hectares désormais disponibles, avec un coût d'acquisition de 6 euros par m².



Zone d'activités intercommunale

ü *Urbanisme :*

Finalisation du PLU et création d'une nouvelle zone de loisirs.

Ce document est désormais un outil incontournable de gestion de territoire avec des critères permettant d'être plus précis et de mieux anticiper le développement qu'une carte communale.

De nombreuses habitations sont en cours de construction, l'année 2008 ayant vu une forte augmentation des demandes d'urbanisme.

ü *Régie d'eau potable :* gestion communale du réseau et réflexion sur l'interconnexion avec les communes voisines afin de sécuriser notre approvisionnement en eau potable.

Définition du périmètre de captage afin de préserver au maximum notre ressource en eau potable, poursuite de l'étude en 2009.

ü *Lotissement du Bois des Souches*

Les travaux d'aménagement de base ont été terminés, des permis de construire ont d'ores et déjà été déposés, la crise de l'immobilier ralentissant le processus d'acquisition, c'est pourquoi nous avons encouragé avec succès l'acquisition en octroyant avec le Conseil Général le Pass Foncier pour deux habitations (le Pass Foncier est un système qui dissocie l'acquisition de la maison de celle du

terrain). Ainsi deux Pass Foncier ont été contractés très rapidement.



Lotissement communal

ü *Fleurissement :*

Un effort supplémentaire a été réalisé sur ce domaine par la commune, en effet de la jachère fleurie a été semée derrière l'école et à Beaurepaire près du château d'eau.

Le Conseil Général vient de décerner un deuxième prix d'arrondissement pour le salon de coiffure Odile Tiff pour l'année 2008.

ü *Commission des fêtes :*

La commission des fêtes présidée par Marie-France Beauchet a poursuivi les actions des années précédentes, avec de nouvelles idées et une communication accrue de ses manifestations ce qui a permis d'avoir avec l'aide d'une météo favorable un grand succès notamment pour la brocante vide grenier du 15 août qui a battu tous les records d'affluence.

Les manifestations :

Le repas de Printemps confectionné par la Table du Perche a réuni une soixantaine de personnes.



Mr Charron au repas de printemps 2008

La fête nationale du 14 juillet a accueilli sur les bords de l'étang du Panama de nombreuses personnes, une grande participation des pêcheurs au concours qui leur est dédié.

La brocante vide grenier du 15 août : l'organisation de l'espace sur le terrain qui jouxte le terrain de football, une météo favorable ont fait de cette journée une véritable réussite.

Marché de Noël 29 et 30 novembre : quelques nouveaux exposants, une bonne participation.



Marché de Noël 2008

è ASSOCIATIONS :

û Un Petit Air de Culture :

Atelier théâtre pour enfants de 7 à 11 ans du mardi soir :

Cet atelier fonctionne régulièrement et apporte une initiation aux enfants, certains poursuivent aujourd'hui en tant qu'adultes soit en tant qu'amateurs soit en tant qu'étudiants.

Atelier pour tous du mercredi soir.

En 2008, il a été joué une pièce d'Astrid Veillon lors de deux séances à Champrond en Gâtine

Une séance à Saint Eliph dans le cadre du TELETHON et une autre séance à La Loupe dans la salle des fêtes, ces représentations ont toutes connu une fréquentation importante.

Noël des enfants le 14 décembre : après la projection d'un film, les enfants ont pu découvrir leurs cadeaux enveloppés dans un beau papier cadeau.

Cette année le Père Noël a eu fort à faire entre l'Arbre de Noël et un passage très remarqué à l'école au moment du repas, les enfants s'en souviendront longtemps.

û Communauté de communes des Portes du Perche

Après les élections des différents conseils municipaux, la Communauté de communes a pris un nouvel élan, très vite de nouveaux projets liés aux **services à la population** ou à **l'économie** ont émergé, ainsi un dossier de création d'une maison pluridisciplinaire de santé a été ouvert, une prévision d'acquisition des locaux de la société QUEBECOR afin de pouvoir proposer différents locaux pour entreprises, la viabilisation de nouveaux terrains à Champrond en Gâtine et à La Loupe.



Suite au succès populaire du film « Bienvenue chez les Chtis », l'association a proposé un voyage sur

les lieux du tournage à Bergue dans le Nord le 28 septembre.

Chants de Noël dans l'église accompagné d'un musicien le samedi 20 décembre, il y a eu pour cette édition plus de participants et plus de spectateurs, les diverses répétitions ayant permis d'améliorer la qualité des chants, le tout dans une bonne humeur exemplaire, ponctué par quelques boissons chaudes et des pâtisseries de ... Noël.

û Perchemin

L'association a poursuivi ses activités dont une randonnée thématique sur le thème de l'eau et sa traditionnelle organisation du Tour du Canton pour le TELETHON en accord avec les communes et des associations communales ou intercommunales comme le Syndicat d'Initiative. Il y a eu pour cette manifestation une bonne participation dans toutes les communes du canton.



Départ du TELETHON à Friaize

û Association de pêche : le nombre d'adhérents est en augmentation constante depuis plusieurs années et par là même il y a une fréquentation accrue aux manifestations.

Depuis les travaux d'aménagement, il est désormais possible de pêcher tout autour de l'étang du Panama.



û Apiform

Une nouvelle association communale qui a pour objet le service à la personne et la formation au développement personnel. Un stage de plusieurs jours ayant eu lieu au mois de novembre.

û L'association des parents d'élèves

En 2008, l'association a été des plus dynamiques, pour la première fois de puis des années une kermesse a été organisée sur l'espace extérieur de notre salle des fêtes qui a été un véritable succès, à la fois pour la fréquentation que pour la qualité des spectacles des élèves des écoles que pour l'animation des dirigeants de l'association.

û Les Petites Mains

L'association poursuivant ses activités, a été reconnue comme une des associations du canton les plus dynamiques puisqu'elle a été récompensée par le Conseil Général qui lui a attribué une subvention exceptionnelle. De plus cette association s'est diversifiée en créant un atelier cuisine et ce à la salle des fêtes de façon régulière.

û Perche Association Football Club

Affilié à l'UFOLEP qui a lancé le principe du football à sept et ce dans un état d'esprit de convivialité de respect mutuel des joueurs puisque ce sont les footballeurs eux-mêmes qui s'arbitrent dans un esprit de fair-play, ce qui a même permis d'instituer un challenge sur ce dernier critère. Les joueurs de notre club local sont assidus aux entraînements et respectent le calendrier de leurs rencontres.

û Association des Anciens Combattants

Le respect dû aux anciens combattants est bien réel sur notre commune, les élus de la commune présents lors des manifestations accompagnent l'association qui organise chaque année un loto et ses célébrations officielles en accord avec la municipalité.

û Danse et rêve

En 2008 comme les années précédentes, c'est l'activité Cirque qui prédomine et qui permet à de nombreux jeunes de pratiquer, les différents cours sont suivis, et comme chaque année, l'année scolaire s'est terminée par un beau spectacle.

Depuis la rentrée, le conseil d'administration a été renouvelé et l'association est désormais présidée par Mylène Dubesset.

Les résumés des conseils municipaux

~ Séance du conseil municipal du 14 octobre 2008 TM

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le mardi 14 octobre 2008 à 20 h 30 au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Legros Eric, Maire.

Tous les membres en exercice sont présents.

Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 11 septembre 2008, qui est approuvé à l'unanimité.

- **LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES DES TRAVAUX DU RESTAURANT SCOLAIRE**

Mr le Maire informe le conseil que Mr Carré, Maître d'œuvre prépare actuellement le marché pour consultation des entreprises.

- **MODIFICATIONS DU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME**

Le conseil fixe la date de la réunion de la commission urbanisme le 5 ou 6 novembre 2008 à 18 h où il sera question de la préparation des modifications du projet de P.L.U. pour la zone Nloisirs des Cabanes en l'Air et des modifications du règlement du P.L.U. Le conseil décide d'implanter une barrière en chicane à l'entrée du chemin du César côté route de Combres. D'autre part, un arrêté municipal sera pris interdisant l'accès aux véhicules à moteurs y compris ceux des locataires des cabanes.

Mr Legros indique au conseil que le règlement du Plan Local d'Urbanisme nécessite des prescriptions complémentaires en matière de constructions notamment en ce qui concerne les matériaux autorisés pour les toitures. Il est précisé que les constructions doivent respecter les prescriptions de la charte du Parc Régional et qu'il est possible et souhaitable de consulter des représentants du PNRP pour obtenir des conseils. Le règlement du Plan Local d'Urbanisme se doit d'être conforme à la charte du PNRP ou du CAUE.

- **COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION COMMUNICATION**

Mr Guillemet présente le compte-rendu de la dernière réunion où il a été question de l'élaboration de la Feuille de Chou n°23. La partie concernant les actions des élus a été revue, tous les ordres du jour des réunions communales et intercommunales ont été insérés.

Quant au site Internet, il est en cours, sa structure devrait être mise en place prochainement.

- **COMPTE-RENDUS DES REUNIONS DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES**

- PNRP

Mr Imhof présente le compte-rendu de la dernière assemblée où il a été question :

- des statuts qui sont confondus dans le projet de charte
- de la prochaine création d'un poste consacré à l'urbanisme et à l'environnement, qui pourra être sollicité pour des conseils
- du nombre de visiteurs reçus à la Maison du Parc en 2007 qui s'élève à 35000
- de la vacance du poste de directeur à l'heure actuelle
- de l'intérêt du site touristique Huttopia à Senonches
- du site des Cabanes en l'Air sur notre commune
- de la Grande voie Verte reliant Condé sur Huisne à Alençon
- du projet d'exploitation touristique de la voie ferrée de Senonches à La Loupe

Il indique que Champrond-en-Gâtine est souvent mentionné lors des réunions et qu'il serait nécessaire de renforcer le rôle des communes situées aux Portes du Parc.

- SIRTOM

Melle Védie fait part au conseil du compte-rendu de la réunion du 13 octobre qui a fait l'objet de :

- l'exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères concernant la SCAEL
- de deux décisions modificatives budgétaires
- de la modification du taux relatif aux déchets spéciaux

- de la mise en place de la collecte des déchets ménagers électriques et électroniques bien qu'une reprise par les revendeurs soit recommandée.
- la communication des informations à la population
- du projet d'équipement en composteur, la commune de Champrond aurait pu être commune pilote mais c'est la commune de Fontaine-Simon, qui a été retenue. Il est à noter que 30 % des déchets ménagers peuvent être déposés dans des composteurs. Il est rappelé que chacun peut lui-même faire du compost dans son jardin.
- Assainissement non collectif

Melle Védie informe le conseil qu'elle a assisté à une réunion relative aux diagnostics d'assainissement et il s'avère que 60 % des installations sont non conformes. Une nouvelle réunion sera programmée pour définir les orientations.

- Périmètre de protection du captage d'eau potable

Mr Granger fait part au conseil municipal de la rencontre avec le bureau d'études Géo Hyd chargé de préparer l'enquête publique relative au périmètre de protection du captage d'eau potable. Le bureau d'études s'est rendu au point de captage, il a constaté qu'il n'était pas clos et que les clôtures des herbages étaient un peu proches du captage. L'installation de la clôture fera suite à l'enquête publique.

- Bureau de la CDC

Mr Guillemet présente le compte-rendu de la dernière réunion de bureau de la Communauté de Communes où il a été question :

- De la reconversion de l'ancienne gendarmerie de La Loupe en maison médicale pluridisciplinaire, neuf praticiens seraient intéressés pour s'y installer mais des problèmes liés à l'accessibilité et la praticité des déplacements en raison des 3 étages subsistent. Etant donné la refonte de l'hôpital, il est envisagé qu'un pôle maison médicale pluridisciplinaire pourrait y être adjoint, l'idée étant de créer une activité médicale concentrée sur un seul site.
- Du contrat enfance/jeunesse, dans le cadre duquel il est étudié la possibilité de mettre en place des activités supplémentaires pour les enfants le mercredi avec le même budget qu'actuellement et une aide de la CAF majorée.
- De la zone d'activités de Champrond, dont les travaux de viabilisation sont presque terminés
- De la zone d'activités de La Loupe, où il est envisagé un échange de terrain avec les agriculteurs riverains.
- D'une association équestre, qui souhaitait passer par la Base de Loisirs, un avis défavorable a été émis en raison des nuisances pouvant être générées par le passage des chevaux.
- De la charte du Parc Naturel Régional du Perche
- De l'audit de fonctionnement de la piscine à réaliser (coût d'environ 6000 €) pour améliorer la qualité de l'air et notamment la baisse nécessaire du taux de chloramines
- Du coût de chauffage des locaux de la CDC (40000 litres de fuel consommés annuellement), il est suggéré une séparation des bâtiments pour ne plus chauffer la partie non utilisée et la mise en place d'une chaudière plus économe.
- D'une demande d'aide financière du Syndicat d'Initiative concernant l'acquisition de mobilier (coût du mobilier : 12000 € subventionné à 50 %). Une convention est à définir entre le Syndicat d'initiative et la CDC.
- Du recrutement du chargé de mission de développement économique, Jean Christophe Desprez.

- **DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE : Service d'assainissement**

Afin de procéder au remboursement d'une facture d'assainissement 2007 imputée à tort, le conseil municipal adopte la décision modificative budgétaire suivante :

- Compte 615 (entretien et réparations) : - 62 €
- Compte 673 (titres annulés sur exercice antérieur) : + 62 €

- **DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE : Budget Général**

Mr le Maire informe le conseil qu'un congélateur a été acheté pour la salle des fêtes au prix de 315 € Considérant que cet investissement n'ayant pas été prévu au budget primitif, le conseil municipal adopte la décision modificative budgétaire suivante :

- Compte 2115 (voirie ruelle du Prieuré) –315 €
- Compte 2188 (matériel) : 315 €

- **DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE : Service d'eau potable**

Afin de procéder au paiement de l'étude d'interconnexion des réseaux d'eau potable, le conseil municipal effectue un virement de crédits du compte 658 au compte 672 pour 1300 €

- **INDEMNITE DE CONSEIL DU RECEVEUR MUNICIPAL**

Mr le Maire informe le conseil municipal qu'une indemnité annuelle est allouée au receveur municipal concernant les prestations de conseil qu'il apporte aux collectivités. L'indemnité de conseil est calculé par rapport à un pourcentage du budget soit 352.10 € pour l'année 2008 en cas de l'adoption par le conseil municipal d'un taux de 100 %.

Le taux adopté les années précédentes étant de 40 %, le conseil municipal décide de maintenir l'indemnité de conseil au même taux que précédemment.

- **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

Mr Legros expose au conseil municipal le projet d'enfouissement des réseaux électriques, de télécommunications et d'éclairage public envisagé Grande Rue entre la route de Combres et la Place de l'Eglise. Deux modes de financement sont présentés, l'un sur la base d'un avis favorable de la commission dont le coût net (subventions déduites) pour la commune est estimé à 145 330 € HT, l'autre étant établi par le Syndicat Départemental d'Energies dans l'hypothèse d'un avis défavorable, dont le coût net pour la commune est estimé à 170 970 € HT. Il est précisé que ces estimations incluent le génie civil, le câblage des travaux d'éclairage public ainsi que la pose des candélabres.

Considérant les travaux d'extension du restaurant scolaire engagés par la commune, le conseil décide, par prudence, de ne pas donner suite au projet d'enfouissement des réseaux.

Suite à la demande des services du cadastre, le conseil municipal attribue des noms aux voies du lotissement du Bois des Souches comme suit : Rue du Bois des Souches, Rue des Charmilles et rue du Sentier. Les parcelles seront numérotées de façon classique avec un côté pair et un côté impair.

Il est également prévu la numérotation de la Route de Combres : les numéros 3, 5 et 7 sont attribués de l'étang du Panama à l'Arcis.

Les travaux de viabilisation du lotissement ont repris début septembre. Tous les branchements d'assainissement en eaux usées et eaux pluviales sont réalisés. Les réseaux gaz, eau potable et téléphone sont terminés, le réseau électrique est en cours, la chaussée est actuellement revêtue provisoirement avec du calcaire, de l'émulsion sera ensuite mise en place pour une finalisation des travaux de revêtement dans un délai de deux ans lorsque les constructions des habitations seront finies.

Mr le Maire informe le conseil municipal, qu'il a été contacté par Nexity au sujet des Pass-Foncier. Nexity a retenu deux dossiers et demande une indication de critères de choix tels que la provenance des personnes, l'âge des enfants etc..... Par ailleurs, il est précisé que la participation de la commune dans le cadre de la mise en œuvre du Pass-Foncier est de 1500 € pour une habitation de 3 personnes et de 2000 € pour une habitation de 4 personnes. Le conseil municipal décide en effet de ne pas imposer de critères de choix.

Suite à une demande de location d'un garage à l'ancienne gendarmerie, le conseil municipal décide de ne pas louer une partie du garage étant donné qu'il n'est pas cloisonné et que du matériel y est entreposé.

Le conseil municipal fixe une réunion le 25 octobre 2008 à 9 h 30 afin que le conseil municipal se rende sur le Chemin de César.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 45.

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le mardi 18 novembre 2008 à 20 h 30 au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Legros Eric, Maire.

Tous les membres en exercice sont présents.

Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 14 octobre 2008, qui est approuvé à l'unanimité.

Mr Legros fait part au conseil municipal que deux familles sont candidates au Pass-Foncier, l'une est originaire de la région parisienne, l'autre un couple dont l'un travaille à Chartres et l'autre à Nogent le Rotrou.

• **DEMANDE DE PRESTATION SOCIALE**

Mr le Maire informe le conseil qu'il a reçu un dossier de financement concernant une prestation de compensation du handicap de la part de la maison départementale des personnes handicapées. Cette prestation concerne l'acquisition d'un fauteuil roulant pour une habitante de la commune. Considérant l'urgence du dossier, le CCAS n'a pas été convoqué, il n'aurait toutefois pas pu statuer au niveau budgétaire. Le plan de financement est présenté au conseil municipal. Le coût du fauteuil est de 3971 € et la demande sollicitée est de 150

Considérant le faible nombre de demande de prestations sociales, de la légitimité de cette demande le conseil accepte à l'unanimité de participer à hauteur de 150 €

• **DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE : Service d'eau**

La trésorerie sollicite une décision modificative budgétaire concernant le service d'eau pour l'inscription en section d'investissement des mandats relatifs à l'assistance à la mise en régie municipale du service d'eau par un bureau d'études, ce qui permettra de récupérer la TVA sur ces prestations. Par conséquent le conseil municipal adopte la décision budgétaire suivante :

- compte 773 : + 3110 €
- compte 622 : - 600 €
- compte 023 : + 3710 €
- compte 021 : + 3710 €
- compte 2156 : + 3710 €

D'autre part, le conseil municipal accepte le remboursement de l'assurance Groupama d'un montant de 492 € correspondant à la prise en charge partielle des dépenses liées au litige relatif aux silos à boues.

• **CREATION DE LA ZONE NLOISIRS DANS LE CADRE DU P.L.U.**

Il est donné lecture du compte-rendu de la réunion du 5 novembre 2008 à laquelle participaient la commission urbanisme, Mr Monthuir et le cabinet Roumet-Guitel. Lors de cette réunion, il a été question de la modification du projet de P.L.U pour intégrer le projet de « cabanes perchées », de la prise en compte des remarques effectuées par les services associés suite au second arrêt du P.L.U., d'autres remarques au sujet d'une demande de construction à Villemaigre, de la modification du règlement par rapport à l'emploi des tuiles et de la réglementation de la publicité.

Le conseil municipal doit maintenant statuer sur les points suivants :

- Périmètre du secteur Nloisirs

Le conseil municipal accepte de modifier le projet de P.L.U. pour intégrer le projet de « cabanes perchées » qui englobe une partie des bois du domaine du Bois Landry ainsi que la Graiserie et la Petite Graiserie permettant ainsi le développement d'activités de loisirs et de tourisme. Le projet étant inclus dans la Zone de Protection Spéciale « Forêts et Etangs du Perche » définie au titre de la directive « Oiseaux » du réseau Natura 2000, le nouvel arrêt du P.L.U. devra tenir compte de l'achèvement de cette étude et la DIREN émettra un avis sur ce projet.

- Règlement du secteurs Nloisirs : raccordement obligatoire au réseau d'eau potable

Concernant l'adduction d'eau potable, Mr Monthuir ne prévoit pas de raccordement des cabanes au réseau public. En revanche, il souhaiterait que la Petite Graiserie (lieu destiné à terme à l'accueil des cabaneurs) soit

raccordée au réseau. La commission était plutôt défavorable à cette demande en l'absence de données précises concernant la faisabilité technique et le coût d'un tel projet.

Concernant le chemin de César, Mr Monthuir souhaiterait avoir un accès aux véhicules pour ses clients. Le conseil municipal maintient son avis défavorable afin que le chemin de César soit réservé aux piétons, cyclistes et cavaliers.

- ZONES 1AU « périphériques » de Beaufort

Le Parc Naturel Régional du Perche, le Conseil Général ainsi que l'Etat ont émis des remarques de forme sur le projet de P.L.U. Cependant, sur le contenu du projet, l'avis de la Préfecture est réservé « au transfert en zone 2AU d'une partie des zones 1AU notamment dans le hameau de Beaufort pour éviter un phénomène de croissance rapide ». La commission, dans un souci d'équité, a indiqué qu'il fallait soit laisser les deux zones en 1AU avec le risque de refus ou d'avis réservé de l'Etat ou les classer en 2AU.

Le conseil municipal souhaiterait laisser les deux zones en 1AU, mais compte-tenu des risques, Mr le Maire propose de rencontrer les Services de l'Etat pour avoir leurs avis. Par ailleurs, il est indiqué qu'une délibération du conseil municipal modifiant le P.L.U. est possible suite à l'enquête publique.

Le conseil statuera ensuite lors de sa prochaine séance afin de présenter son projet aux Personnes Publiques Associées.

• **REVISION DE LA CHARTE DU PARC NATUREL REGIONAL DU PERCHE**

Une synthèse du projet de Charte a été remise aux conseillers municipaux. Il est donné lecture des principales évolutions. Le conseil municipal approuve le projet de charte révisée du Parc Naturel Régional du Perche permettant de solliciter le renouvellement du classement en Parc Naturel Régional et demande son adhésion.

Monsieur le Maire donne connaissance à l'assemblée des statuts modifiés du Syndicat Mixte de gestion du Parc Naturel Régional du Perche, adoptés par le comité syndical du Parc lors de la réunion du 28 juin 2008. Le conseil municipal approuve les statuts du Syndicat Mixte de gestion du Parc Naturel Régional du Perche.

• **ZONE DE PUBLICITE RESTREINTE**

Par délibération antérieure, le conseil municipal avait décidé de mettre en place une zone de publicité restreinte sur le territoire de la commune. Aussi, une méthode s'impose. Mr le Maire propose donc au conseil de solliciter l'aide du PNRP, d'envoyer un courrier aux propriétaires possédant un panneau publicitaire leur indiquant une date limite de retrait, ceci en partenariat avec les annonceurs. Toutefois, les panneaux publicitaires annonçant l'activité des artisans locaux est autorisée. Il est décidé de réunir les propriétaires concernés pour leur exposer le projet. Des informations seront également données à ce sujet dans la Feuille de Chou.

• **CONVENTION AVEC L'HOPITAL DE LA LOUPE**

Mr le Maire informe le conseil municipal que la commune verse annuellement à l'hôpital de La Loupe une participation qui s'élève à 220.14 € L'hôpital sollicite la signature d'une convention précisant les critères de calcul de la participation. Accord du conseil

• **PROPOSITION MEDIA PLUS COMMUNICATION**

Mr Legros fait part au conseil que la société Média Plus Communication avait réalisé en 2005 un dépliant avec plan de la commune et publicités de commerçants et artisans locaux. Cette société a renouvelé récemment sa demande. Considérant que cette édition est gratuite, le conseil municipal autorise l'édition d'un nouveau plan de meilleure qualité et plus précis et si possible sur du papier recyclé. Il est demandé la fourniture du fichier informatique correspondant pour son exploitation sur le site Internet. La commission communication vérifiera le contenu du dépliant avant son édition.

• **CONTRAT DE TRAVAIL : Mme MAISON**

Mr le Maire informe le conseil que le contrat d'accompagnement vers l'emploi concernant la personne assurant l'entretien de la salle des fêtes et de la mairie se termine le 31/12/2008 et qu'il faut réfléchir à la suite à donner à celui-ci.

Il est à noter que des nouveaux contrats aidés par l'Etat sont mis en place et certains sur 5 ans, notamment pour les personnes âgées de plus de 50 ans. Des renseignements seront pris auprès du Comité de Bassin

d'Emploi pour connaître les conditions d'éligibilité. A noter qu'il reste un an sur le contrat d'accompagnement vers l'emploi signé avec Mr Daout et que le Comité de Bassin d'Emploi recherche actuellement des candidats éligibles à ce poste, une série d'entretiens d'embauche est prévue le mercredi 26 novembre.

• QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Salle des fêtes

Mr Vidal sollicite l'achat d'essuie-mains supplémentaires et fait part au conseil de problèmes d'entretien de la salle suite à l'utilisation de la salle. Il est décidé de faire signer à chaque association qui utilise la salle des fêtes régulièrement une convention d'occupation afin de responsabiliser ses dirigeants au niveau de l'entretien de la salle.

Mr le Maire :

- fait part au conseil d'un courrier des associations complémentaires de l'enseignement public d'Eure et Loir, qui déplorent le projet de restrictions budgétaires importantes notamment pour ce qui concerne les activités sportives et culturelles qui concernent directement l'ensemble des communes de notre département qu'elles que soient leur taille.
- informe le conseil que l'entreprise QUEBECOR est maintenant fermée et que les locaux sont à louer

La commission de développement économique de la CDC a décidé de mettre en place des groupes de travail pour ce qui concerne le commerce, l'industrie, l'emploi, le tourisme, l'artisanat et le tertiaire. Mr Legros s'est inscrit dans le groupe relatif au commerce. Des terrains sont à vendre sur les zones d'activités, le prix de vente du terrain des ZA intercommunales sera revu prochainement suite à la viabilisation de la deuxième tranche de la ZA située sur notre commune.

Mr le Maire informe le conseil que la société Exeau TP est intéressée par l'achat d'un terrain sur cette ZA de Champrond. Des inquiétudes se font sentir quant au maintien du fret en gare de La Loupe.

Travaux du lotissement

Mr Taquet avise le conseil qu'une citerne inox d'une capacité de 60 m³ a été installée ce jour comme réserve d'eau en cas d'incendie.

Il est précisé que les déplacements de branchement d'eau potable sont à réaliser par l'entreprise au choix du pétitionnaire sous contrôle des services de la Régie d'eau potable.

Commission fiscalité de la CDC

Mr Guillemet présente le compte-rendu de cette réunion, qui a fait l'objet d'une proposition de décision modificative budgétaire, de la location d'un copieur pour un coût moindre que celui qui est utilisé actuellement, de la possibilité d'achat d'un radar de vitesse à titre indicatif (coût d'environ 3200 €), qui pourrait être prêté aux communes, les données seraient exploitables à des fins statistiques. La CDC accepte le principe d'achat sous réserve des coûts de maintenance et d'assurance. Il est évoqué la possibilité de solliciter un prêt de radar auprès du Conseil Général.

Réunion au sujet des routes départementales

Lors de cette réunion, il a été notamment question de la sortie de la D15 sur la RD923, endroit nécessitant des travaux d'aménagement pour améliorer la sécurité des usagers, de la traversée du bourg notamment à l'entrée de Champrond côté Montlondon. Il est également évoqué le passage des parents d'élèves et des enfants par la route de Combres pour se rendre à l'école et de la traversée de certains en dehors des passages piétons malgré les recommandations de passer par la ruelle du Panama.

Commission sport et culture de la CDC

Au cours de cette réunion, les tarifs concernant le bassin aquatique ont été revus avec une augmentation de 2 %, ils seront proposés à la prochaine assemblée communautaire. Les travaux d'extension du bassin aquatique vont démarrer en mars 2009 et il est prévu un mois de fermeture pendant les travaux. Il est envisagé de louer ou d'acheter des distributeurs automatiques de boissons.

Tour du Canton pour le TELETHON

Comme chaque année, le Tour du Canton pour le TELETHON va passer sur la commune, il a été demandé le prêt d'une voiture. Le conseil accepte de prêter le véhicule communal à titre de contribution à cette manifestation de solidarité. Mr Guillemet et Mr Bornet acceptent de participer à cette édition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le lundi 22 décembre 2008 à 20 h 30 sous la présidence de Mr Legros Eric, Maire au lieu habituel de ses séances.

Tous les membres en exercice sont présents.

Quelques informations sont apportées depuis la précédente réunion notamment à propos :

- du retrait du site de la Petite Graiserie de la zone Nloisirs, le projet n'étant pas conforme au titre de pôle d'excellence rurale.
- De la date de retrait des panneaux publicitaires fixée au 31/12/2009
- Du contrat de Mme Maison, qui ne peut faire l'objet d'un renouvellement sous forme de contrat aidé
- Du passage du Téléthon, dont les recettes s'élèvent à environ 4 100 €, le téléthon merci aura lieu le 24 janvier 2008 à 18 h à la salle des fêtes du Thieulin
- De la circulation sur le chemin de César, le conseil municipal maintient la décision prise précédemment.

• **ARRET DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Mr le Maire rappelle au conseil municipal la réunion des personnes publiques associées du 19 décembre 2008. Il informe que la délimitation de la zone Nloisirs est conforme au pôle d'excellence rurale, que la Sous-préfecture avait contacté la Direction Régionale de l'Environnement car le site est inclus dans une zone de protection spéciale « Forêts et Etangs du Perche » dans le cadre de la directive Oiseaux Natura 2000. Il s'avère qu'il manque au dossier de P.L.U. l'évaluation précise du nombre d'oiseaux présents sur le site, le comptage ne pouvant être réalisé avant mars. Néanmoins, une évaluation des incidences du projet touristique de cabanes perchées sur la zone Natura 2000 a été effectuée et sera jointe au dossier, la notice a été jugée recevable par la DIREN sous réserve que les données relatives à l'inventaire complet des oiseaux soient intégrées au P.L.U.

Mr le Maire indique que la directive Oiseaux Natura 2000 conforte l'idée d'utiliser le chemin de César sans véhicules motorisés.

Quelques modifications sont apportées à l'évaluation des incidences du projet touristique en ce qui concerne le non raccordement des cabanes aux réseaux, l'exclusion de tout véhicule motorisé, la conformité du système d'assainissement par la filière compost.

• **RESULTAT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES RELATIVE AUX TRAVAUX D'EXTENSION DE LA CANTINE ET FINANCEMENT A PREVOIR**

Mr Legros informe le conseil que la commission d'ouverture des plis s'est réunie le 10 décembre. Il s'avère que 41 dossiers ont été retirés et que 27 entreprises ont répondu, certaines à plusieurs lots soit 32 offres.

Une analyse des offres a été établie par le maître d'œuvre. Les critères de sélection des offres ont été définis selon :

- les garanties, capacités techniques et financières de l'entreprise : coefficient 0.40
- le prix des prestations : coefficient 0.40
- la valeur technique de l'offre : coefficient 0.20

Après examen des offres, les entreprises suivantes ont été retenues :

Lot 1 : Démolitions –Gros Œuvre : Vergnaud Bâtiment de Nogent le Rotrou

Lot 2 : Charpente bois : Barbet de Nogent le Rotrou

Lot 3 : Menuiseries bois : Breton de Nogent le Rotrou

Lot 4 : Cloisons sèches : L.M.S. de St Lubin des Joncherets

Lot 5 : Carrelages : Roussel de Préaux du Perche

Lot 6 : Electricité : Guillard de Thivars

Lot 7 : Plomberie : Demais d'Illiers-Combray

Lot 8 : Equipement cuisine : Ratti-Bessette de Chartres

Mr le Maire rappelle au conseil municipal, qu'il est nécessaire de contracter un prêt bancaire pour financer les travaux, prêt estimé à 100 000 € par Mr le receveur municipal. Trois organismes bancaires ont été consultés. Les adjoints décident de contacter à nouveau ces organismes en fonction des dernières évolutions.

• **APPROBATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Mr Legros informe le conseil municipal que les statuts sont révisables et qu'il a été ajouté deux points qui concernent les compétences suivantes :

- Protection et mise en valeur de l'environnement

Ajout : Entretien et réhabilitation des installations dans le cadre du S.P.A.N.C.

- Service à la population

Ajout : Etudes, création et gestion d'une maison de santé pluridisciplinaire.

Accord du conseil municipal pour ces modifications de statuts.

• **CONVENTION DU COMITE DE BASSIN D'EMPLOI**

Mr le Maire fait part au conseil municipal qu'un chantier d'insertion dans le secteur du bâtiment est organisé par le Comité de Bassin d'Emploi. Il a été proposé la réfection des peintures intérieures de la salle des fêtes. Le coût des travaux s'élève à 100 €/par jour sans les fournitures soit 1200 € pour 12 jours de travaux prévus du 05/01/2009 au 23/01/2009.

Le conseil autorise le maire à signer la convention de partenariat avec le comité de bassin d'emploi pour ces travaux. Une réunion de la commission des bâtiments est fixée le 03/01/2009 à 10 h à la salle des fêtes pour le choix des couleurs de peinture.

Par ailleurs, il est demandé l'achat de quelques pieds et plateaux de table supplémentaires.

• **TARIFS COMMUNAUX 2009**

Le conseil municipal décide de maintenir les tarifs établis en 2008.

• **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FDAIC 2009**

Mr le Maire présente au conseil municipal les estimations de travaux de voirie établies par la DDE dans le cadre de l'ATESAT :

- Enduit ruelle du Prieuré : 2200 €
- Reprofilage et préparation de l'enduit
 - Rue de la Lutonnerie : 7200 €
 - Rue du Plessis : 13600 €
 - Rue des Rosiers : 10 200 €

Le conseil municipal décide de faire réaliser en 2009 les travaux d'enduit ruelle du Prieuré et le reprofilage avec préparation de l'enduit rue de la Lutonnerie. Mr Guillemet suggère de procéder d'abord aux travaux d'évacuation des eaux pluviales avant le traitement de la voirie. Par conséquent, il sera demandé aux employés communaux d'araser les bordures de la rue de la Lutonnerie pour améliorer l'écoulement des eaux pluviales.

Accord du conseil municipal pour solliciter une subvention au titre du FDAIC 2009 pour les travaux de voirie ruelle du Prieuré et rue de la Lutonnerie.

Il est prévu de transférer la compétence voirie à la communauté de communes en 2010.

• **REMBOURSEMENT DE SINISTRES PAR GROUPAMA**

Le conseil municipal autorise le maire à encaisser tous les remboursements de sinistres effectués par l'assurance mais demande à en être informé. Les règlements reçus récemment concernent un WC de l'école, qui avait été endommagé, montant 378.22 € et un tampon d'assainissement détérioré par un camion, montant 1322.64 €

• **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

- Décision modificative budgétaire

Afin d'éviter des dépassements de crédits au budget, le conseil municipal adopte la décision modificative budgétaire suivante :

- + 40 € au chapitre 012 (charges de personnel)
- - 40 € au chapitre 011 (charges à caractère général)
- + 820 € au chapitre 66 (charges financières)
- + 820 € au chapitre 75 (produits de gestion courante)
- Contrat de travail de Mme Maison

Plusieurs simulations de contrat sont présentées au conseil municipal, qui crée un poste d'adjoint technique deuxième classe en contrat à durée déterminée pour 3 mois renouvelable une fois à 6/35^{ème}. Les missions sont définies comme suit : entretien ménager de la salle des fêtes, mairie, bibliothèque et église.

En ce qui concerne le point accueil périscolaire, le syndicat scolaire a créé un poste d'aide aux devoirs à durée déterminée.

Par ailleurs, Mr le Maire informe que Mr Daout a été remplacé par Mr Ageron Dominique, personne ayant les qualités requises. 11 personnes plus ou moins diplômées étaient candidates à ce poste

- Réunion du Parc Naturel Régional du Perche

La dernière réunion a eu lieu à Tourouvre où une maison thématique a été mise en place. Au cours de la réunion les sujets suivants ont été abordés :

- approbation du compte-rendu
- rénovation du site Internet estimée à 40 000 €
- possibilité d'obtention par les communes de la charte graphique
- menaces de certaines communes de quitter le Parc
- rappel des contributions apportées par les communes et les régions et de la représentation de celles-ci
- la voie verte, projet pour lequel une commune située sur le tracé n'a pas souhaité y adhérer, la fin des travaux est prévue pour fin 2009, l'idée à terme serait de créer une voie verte entre Paris et le Mont-Saint-Michel
- la mise en place de l'agenda 21 pour permettre de contribuer à des programmes de recherche
- Réunion de la commission environnement de la CDC
 - Lors de cette réunion, il a été question :
 - du recalibrage des vallées hydrauliques soit 1200 m sur le canton
 - du nettoyage de l'Eure à Fontaine-Simon avec l'aide de personnel en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi
 - transfert de nouvelles compétences

- Site Internet de la Commune

Philippe Guillemet informe le conseil que le site Internet s'étoffe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.

~ TM



Travaux sur la commune

Ö Salle des fêtes

Dans le cadre d'un chantier d'insertion, la salle des fêtes a été repeinte janvier 2009



Ö Restaurant scolaire

ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX SUR L'EXTENSION ET L'AMENAGEMENT DU REFECTOIRE ET RESTAURANT SCOLAIRE AU 24/4/2009

- Dispositions nécessaires à la sécurité du public et des ouvriers (protections, bardages)
- Démolition du plafond suspendu de la cuisine,
- Démolition des installations de chauffage, plomberie sanitaire et électricité,
- Démolition de la cloison et élévation de mur coupe-feu entre le sas et la cuisine,
- Démolition du sol carrelé de la cuisine,
- Création d'ouverture entre les deux parties du réfectoire,
- Création d'une baie du réfectoire en façade sur la grande rue,
- Création issue de secours du réfectoire au pignon ouest,
- Création d'ouverture entre réfectoire et plonge,
- Création d'ouverture entre cuisine et plonge,
- Eaux usées de la cuisine et de la plonge :
 - Traversées de mur, raccords canalisation PVC de la plonge et cuisine
 - pour raccordement de tous les appareils sanitaires.



Les employés communaux ont participé à ces travaux (voir le chapitre consacré aux employés communaux)



Les élus, leurs actions...

REUNIONS DES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

☒ Commissions communales

Commissions	Dates	Horaires	Ordre du jour
Communication	25/03/09	20h30	Relecture FdC n°25
Appel d'offres	10/11/09		Restaurant scolaire

☒ Commissions intercommunales

	Dates	Horaires	Ordre du jour
Communauté de communes des Portes du Perche			
Service à la population	05/01/2009		Préparation de l'accueil de loisirs 2009
	15/01/2009		
	18/12/2008		Etude de la maison pluridisciplinaire de santé
	15/01/2009		
	05/03/2009		
Commission des finances	16/03/2009		Orientations budgétaires 2009
Réunion de bureau	16/03/2009		Annulation et contractualisation de marchés de la maison de la petite enfance
Conseil Communautaire des jeunes	09/11/2009		Election du conseil communautaire des jeunes
Comité syndical	23/03/2009		Approbation du PV du 09/03 Présentation et vote des budgets primitifs 2009 Dossier Crèche Halte Garderie Dossier Bassin aquatique Questions diverses
Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Perche			
Réunion de bureau	10/11/2008	14h30	Examen des contrats régionaux de pays Animation territoriale de santé Questions diverses
Comité syndical	16/10/2008	9h30	Présentation de la mission d'expertise et d'assistance méthodologique en vue de l'élaboration d'un agenda 21 Débat et questions
Bureau	12/12/2008	9h30	Examen des contrats régionaux de pays Préparation du comité syndical du 18 décembre, ☐ projet de règlement intérieur ☐ orientations budgétaires Questions diverses
Comité syndical	18/12/2008	18h00	Election d'un membre du bureau Règlement intérieur et conseil de développement Bilan des actions 2008 Perspectives 2009 Débat d'orientations budgétaires Délibérations Questions diverses
Bureau	02/02/2009	10h	Examen des contrats régionaux de pays Questions diverses

Comité syndical	17/02/2009	18h	Présentation du nouveau contrat régional de pays Approbation du compte administratif 2008 Vote du budget primitif 2009 général et annexe Délibérations Questions diverses
Bureau	02/03/2009	9h	Examen des contrats régionaux de pays Questions diverses
Syndicat Scolaire Champrond Montireau Montlandon St Victor	20/11/2008		Point accueil – périscolaire – changements de contrats
	11/12/2008		
	19/02/2009		Compte administratif Syndicat et régie de transport Budget primitif 2009
Interconnexion des réseaux d'eau potable	26/03/2009		Poursuite de l'étude d'interconnexion
S.I.R.T.O.M.	13/10/2008	18h30	Exonération de la TEOM 2009 Décision modificative budgétaire Réajustement litrage et prix pour redevance spéciale Mise en place collecte DEEE en déchetterie Points de collecte piles, lampes néons Questions diverses
	17/12/2008		Avenant au marché des dms Nuitées campings tarifs 2009 Indemnités de conseil aux trésoriers Conventions avec les cdc pour le reversement de la TEOM Somel : modifications des statuts Appels d'offres des végétaux Assurance statutaire Tarifs artisans en déchetterie pour 2009 Achat de colonnes d'apport volontaire (demande de subvention) Questions diverses
	18/03/2009	18h	Approbation du compte administratif 2008 Approbation du compte de gestion 2008 Affectation du résultat 2008 Vote du budget 2009 Approbation du rapport annuel 2008 sur la qualité d'élimination des déchets Questions diverses
P.N.R.P.	27/09/2008		Présentation du site internet touristique Débat d'orientations budgétaires Agenda 21 Gestion administrative et financière
	07/02/2009		Examen et projet du compte administratif 2008 Examen et projet du budget primitif 2009 et du programme d'actions Gestion du personnel Révision de la charte

Ö Tous les comptes rendus de ces commissions sont consultables en mairie.

Les employés municipaux, leurs activités

Monsieur Jérôme GRANGER suite à un accident de travail, est absent actuellement. Nous lui souhaitons un bon rétablissement. Monsieur Dominique AGERON le remplace dans ses tâches, entre autre à la station d'épuration, ainsi qu'à la station de pompage, au château d'eau, où il y effectue, des relevés quotidiens de consommation afin de prévenir d'une anomalie dans le réseau :



i A la station de pompage

à Des analyses et contrôle de l'eau (dureté PH, clore, débit, correction si nécessaire par dosage),

A la station d'épuration ð

à Débit traité, entretien, nettoyage, analyse des boues (taux des boues afin d'augmenter ou de diminuer le temps d'oxygénation du bassin d'aération), analyse de l'eau en sortie.



Nous vous signalons que vers la mi-janvier un nettoyage total de la station de pompage fut entrepris par les employés communaux aidés de certains membres du conseil, nous avons nettoyé la cuve coté filtre au karcher, remis en état les buses en fond de cuve, changé le lit (couche de gravier de différentes grosseurs et de taille ainsi que les coquillages en surface (PH de l'eau)), au total 12 m³ de manipulation.

Les employés communaux (Dominique AGERON, Marcel MELECK) ont participé à l'aménagement du réfectoire et du restaurant scolaire :

- Fin de démolition du local de la citerne fioul (mur coté école) avant démarrage des travaux
- Déménagement et installation du mobilier vers la salle des fêtes pour la cantine scolaire
- Démontage de la hotte aspirante
- Plan de travail de la cuisine
- Chauffe eau à gaz, évier inox
- Démontage des différentes portes d'accès
- Démolition de la dalle et des fondations du local fioul
- Eaux pluviales : tranchée modifiant le réseau existant
- Préparation pour arrivée d'eau potable
- Préparation pour arrivée des eaux usées

JTA

Site internet



DEPUIS FIN FEVRIER, LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE S'EST DOTE D'UN OUTIL DE STATISTIQUES (GRATUIT) AFIN D'ANALYSER LES VISITES DE NOS INTERNAUTES.

Nous pouvons noter 446 Visites en un mois. Ces visites viennent principalement de France, mais nous constatons également quelques connexions venant de pays voisins.

Les mots clés (Chaînes de caractères saisies par les internautes dans les moteurs de recherches) montrent des saisies approximatives, notamment sur l'orthographe de Champrond-en-Gâtine.

On y retrouve bien sur des recherches sur des thèmes liés à notre bassin de vie.

C Les plus référencées sont :

- Le tourisme (Les cabanes en l'air)
- Le logement (Gîtes)
- Les randonnées
- Les restaurants

C Des recherches dites administratives :

- Urbanisme à Champrond en Gâtine
- PLU (plan local d'urbanisme)

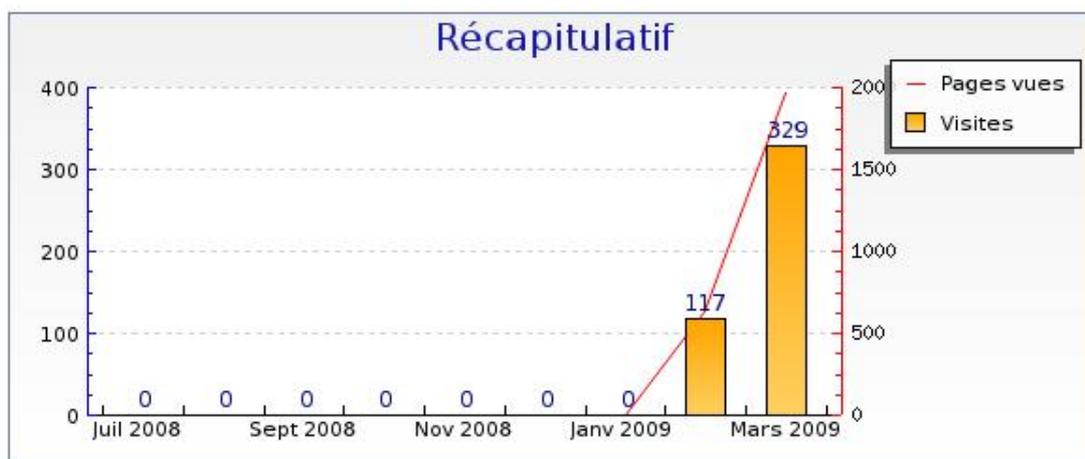
C Des recherches sur le nom des élus

Et énormément de recherches sur les noms des artisans et commerçants. Signe que le réseau internet devient un support incontournable pour la promotion des activités.

La Mairie invite une nouvelle fois les responsables d'associations, les chefs d'entreprises, les commerçants et artisans à donner des articles au format électronique agrémentés de photos afin de faire la promotion de leurs activités.

Les articles seront mis en ligne gratuitement sur le site www.champrond-en-gatine.org

→ **Graphique récapitulatif des statistiques**



→ **Graphique de bilan à long terme**



Du 22 février au 21 mars 2009

→ Mots clés

Nombre de mots clés différents :

Mots clés	Nombre
+ www.champrondengatine.org	1 (0.6 %)
+ champrond en gâtine	1 (0.6 %)
+ porte	1 (0.6 %)
+ urbanisme champrond en gâtine	1 (0.6 %)
+ commune de champrond	1 (0.6 %)
+ feuille de chou	1 (0.6 %)
+ mairie champrond	1 (0.6 %)
+ la gâtine perche	1 (0.6 %)
+ champrond en gâtines	1 (0.6 %)
+ champrond en gâtines	1 (0.6 %)
+ foret montecot	1 (0.6 %)
+ www.cdc-desportesduperche	1 (0.6 %)
+ ecole ulm champrond en gâtine	1 (0.6 %)
+ yannick auto	1 (0.6 %)
+ restaurant la gâtine	1 (0.6 %)
+ medecins a la loupe 28240	1 (0.6 %)
+ que faire autour de champrond en gâtine	1 (0.6 %)
+ champrond gâtine	1 (0.6 %)
+ pêche au environ de champrond en gâtine 28240	1 (0.6 %)

→ Récapitulatif des pays

Nombre de nationalités différentes : **14**

Récapitulatif des pays	Nombre
 France	288 (87.5 %)
 États-Unis	17 (5.2 %)
 Allemagne	6 (1.8 %)
 Italie	3 (0.9 %)
 Irlande	3 (0.9 %)
 Canada	2 (0.6 %)
 Emirats Arabes Unis	2 (0.6 %)
 Pays Bas	2 (0.6 %)
 Espagne	1 (0.3 %)
 Belgique	1 (0.3 %)
 Inconnu	1 (0.3 %)
 Grande Bretagne	1 (0.3 %)
 Pologne	1 (0.3 %)
 Royaume Uni	1 (0.3 %)

La feuille infos

Du côté des associations

0 Association de pêche 0

Bonjour à tous, amis pêcheurs et non pêcheurs,

Malgré les différents matchs de rugby, nous étions très nombreux à assister dans le préau de l'école, à l'assemblée générale de la société de pêche qui a eu lieu le 21 mars 2009 ; un grand merci à tous les présents.

Remerciement au conseil municipal pour notre subvention qui contribue chaque année à l'amélioration constante de notre association.

L'année 2008 s'est terminée par une mauvaise nouvelle, le décès d'un de nos Membres, Monsieur Michel BOUTHIER, le vendredi 19 décembre 2008, un mordu de la pêche qui n'a jamais manqué une de nos manifestations, malgré ses diverses souffrances, il avait ces derniers temps choisi la solitude et l'introspection, c'était sa manière de nier la gravité de son état.

Certains ont pu participer au rempoissonnement du PANAMA qui a eu lieu le 24 novembre à 16 h, l'étang a été peuplé courant 2008 de tanches et carpes dont les poids varient de 1 à 10 Kg, nous avons choisi fin 2008 d'y ajouter gardons, rotangles, et goujons pour un montant de 848,64 euros avec certificat sanitaire.

J'ajouterais que la grille, coté route de COMBRES, a été surélevée de 50 cm afin de préserver le peuplement de l'étang (œuvre de Monsieur Yvon JOURNET) une grille plus fine a été rajoutée depuis pour les alevins. Nous attendons la restauration de la passerelle métallique par les ouvriers de l'ESAT le Nid des Bois (établissement et service par le travail), nous les avons relancés maintes fois en 2008, ils n'ont pu venir, mais seront là dès les premiers beaux jours. (Du 14 avril au 17 Avril si le temps le permet)

ASSEMBLEE GENERALE

Ordre du jour :

- Approbation des comptes
- Election du bureau
- Appel à candidatures
- Règlement de pêche 2009
- Dates des divers concours 2009
- Questions diverses

Début de la séance :

Monsieur SOUBRE Alain nous distribue le bilan très détaillé de la société de pêche et le commente. Malgré un rempoissonnement conséquent, l'achat d'une tonnelle, et de lots importants pour l'année 2008, la trésorerie se porte bien.

Election du bureau, appel à candidatures :

Peu de candidats, si bien que le bureau se représente et est réélu avec quelques changements.

La société de pêche de Champrond en Gâtine présente ses nouveaux membres ainsi que les anciens et leurs diverses fonctions au sein du bureau.

La société de pêche ainsi constituée est habilitée à organiser la surveillance, le contrôle de la pêche, son exploitation, assurer la protection et le repeuplement du poisson dans les étangs communaux.

Règlement de pêche 2009 : voir ci-après.

Le règlement sera affiché sur les panneaux des étangs communaux et distribué à chaque pêcheur ainsi qu'au

Mr JOURNET Yvon	<i>Vice-président</i>
Mr AGERON Dominique - Mr LEPICIER Thomas	
<i>Membres chargés de la surveillance et du contrôle</i>	
Mr GAUDIN Joël	<i>Formateur instructeur</i>
Mr SOUBRE Alain	<i>Trésorier</i>
Mme TAQUET Catherine	<i>Secrétaire</i>
Mr TAQUET Jean	<i>Président</i>

Sébastopol, à la boulangerie, au d'Aligre, à la Table du Perche ; les cartes annuelles seront vendues aux endroits mentionnés.

Dates des divers concours 2009 :

Les dates seront définies après avoir pris connaissance de celles du Thieulin, Mr GILLES nous ayant communiqué les dates de Digny ainsi que celles de St Eliph.

Le plus important : REOUVERTURE de la pêche le 28 mars 2009

Le LACHER DE TRUITES "GRATUIT" pour les personnes possédant la carte annuelle 2009, aura lieu le **SAMEDI 4 AVRIL**, début des opérations à 8 heures. (Ce n'est pas un concours).

Questions diverses :

Mr GILLES demande que le concours du 14 Juillet soit réservé aux personnes habitant

La commune, les truites sont achetées bien entendu par le conseil municipal, (température de l'eau à surveillée pour que les truites mordent) quant aux lots, ils sont achetés par la société de pêche, donc par les adhérents, il ne faut pas être sectaire et léser ceux qui font vivre et aiment la pêche (à l'unanimité).

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 18 heures.

Le verre de l'amitié clôture cette assemblée. Dans l'attente de vous voir ou revoir aux abords de l'étang, bonne pêche à tous.

Le Président Jean TAQUET.

© Danse et rêve ©

Depuis 5 ans l'association Danse et Rêve emploie un Professeur de cirque M. LEFEVRE Tristan.

Nous avons actuellement 29 Adhérents dont :

 C 11 enfants de 3 à 6 ans

(Premier groupe de 17h00 à 18h00

 C 14 enfants de 7 à 11 ans

(deuxième groupe de 18h00 à 19h15

 C 4 ados de 19h15 à 20h45

Le bureau est composé des personnes suivantes :

PRESIDENTE : MM. DUBESSET Mylène

VICE PRESIDENT : M. LOURDELLE Marc

TRESORIER : M. BES Olivier

SECRETAIRE : MM. BES Isabelle

Le spectacle de fin d'année aura lieu le Vendredi 12 juin 2009.

*Pour plus de renseignement appeler au
06.70.80.19.48*

- Les petites mains -

Créée en septembre 2001, avec quatre adhérentes, nous sommes à ce jour 27 adhérentes. Depuis, nous nous sommes diversifiées dans nos activités :

 C Lundi de 14 h à 17 h atelier patchwork, boutis, broderie - salle au dessus de la mairie

 C Un lundi par mois, depuis septembre 2008, MR JEAN CLAUDE OUDILL, charcutier traiteur à la LOUPE nous offre un cours de cuisine, à la salle des fêtes.

 C Nous avons ouvert en partenariat avec les contrats bleus, une séance ateliers bleus, pour les enfants scolarisés en primaire, le jeudi de 16h30 à 17h 30

 C Confections de petits objets au profit du téléthon

 C Réalisations pour le marché de Noël

Contact : Marie France BEAUCHET
02 37 49 86 67



- Vibrations -

CHERS AMIS,

L'ASSOCIATION VIBRATIONS EST TOUJOURS ACTIVE.
NOUS ATTENDONS VOS APPELS POUR TOUTES INFORMATIONS NOUS CONCERNANT.

LE PROCHAIN STAGE PREVU POUR CETTE SAISON 2009, EST UN STAGE D'INITIATION A L'ART PICTURAL.

IL SE DONNERA L'ETE PROCHAIN DANS UN ATELIER D'ARTISTE DE LA REGION.
PAR AILLEURS, NOUS AVONS TOUJOURS L'ATELIER D'EXPRESSION CORPORELLE QUI ATTEND SES ADEPTES,
LES MERCREDIS DE 17H45 A 18H45, A LA SALLE DES FETES DE CHAMPROND-EN-GATINE. NOUS AVONS DECIDE D'OUVRIR CE COURS AUX ADOLESCENTS ET AUX JEUNES ADULTES, EN PLUS DU PUBLIC HABITUEL.

A CE PROPOS, VOUS POURREZ CONSULTER SUR LE SITE DE LA MAIRIE DE CHAMPROND, LES TEXTES ET AFFICHES.

TRES AMICALEMENT

POUR NOUS CONTACTER :
MAIL : assos.vibrations@orange.fr
tél : 02.37.53.05.79 tél : 06.09.50.52.48
NOUS LIRE SUR SITE INTERNET :
www.champrond-en-gatine.org

THEATRE - TECHNIQUE VOCALE - SCULPTURE
EXPRESSION CORPORELLE - PEINTURE

A S S O C I A T I O N V I B R A T I O N S

POUR TOUT PUBLIC ADULTE

VOUS AIMERIEZ DECOUVRIR VOTRE CREATIVITE

L'EXPLORER
L.A DEVELOPPER
L'EXPLOITER

L'EXPRESSION CORPORELLE COMME OUTIL POUR LA DECOUVERTE DE SOI ET SON EPANDISSEMENT PERSONNEL. I

Avec la méthode que nous utilisons, c'est possible !

Inscrivez vous
Les ateliers ont lieu le

MERCREDI
de 17h45 à 19h15

A LA SALLE DES FETES DE CHAMPROND EN GATINE (28240)

Nous prenons dès à présent les inscriptions au :
06.09.50.52.48.

Des stages ponctuels vous seront proposés sur un W.E.

Un stage théâtre et expression corporelle.
(Pour le 28 02 et 01 03 2009)
Stages technique vocale et expression corporelle.
Stages techniques et théoriques sur la sculpture.

10 Bis rue Thibault Meyniel - 28400 NOGENT LE ROTROU

Commission des fêtes ¥

^ Repas de printemps du 29 mars 2009

Ambiance conviviale ce dimanche à la salle des fêtes de Champrond en Gâtine où se tenait notre annuel repas de printemps. C'était l'occasion pour tous, de se retrouver autour d'un repas concocté par le Sébastopol. Francis faisait ses adieux lors de cette cérémonie, puisque que Valérie et Eric PASCAL prendront désormais le relai au restaurant.

Pour M. Charron et MM. Mareau, le lieu était également celui de tous les honneurs puisque ces deux doyens fêtaient respectivement leur 102 et 99 ans. Au milieu d'une assistance composée de 67 convives, la plus jeune étant âgée de deux ans et demi, la danse et les chansons d'Edith Piaf interprétées par Nathalie L'Hermitte ont favorisé une ambiance amicale. Il faut dire que Daniel Leclerc et Stéphane Oury ont fait en sorte d'animer cette après midi qui a permis aux inconditionnelles de la danse de se laisser aller sur la piste de la salle des fêtes.



^ Manifestations à venir

Û Festivités du 14 juillet :

⊖ petit changement cette année,

réservez votre soirée du 13 juillet à partir de 19 heures jusqu'à l'aube

14 juillet après midi : jeux pour petits et grands - concours de pêche

Nous approfondirons dans la prochaine feuille de chou.

Û Brocante de la SAINT SAUVEUR du 15 août

La présidente de la commission, Marie France BEAUCHET

Du côté des commerçants et artisans

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE A TOUS LES ARTISANS ET COMMERÇANTS AYANT UNE ENTREPRISE SUR LA COMMUNE OU HABITANT SUR LA COMMUNE. LIBRE A VOUS DE NOUS COMMUNIQUER VOS ARTICLES PAR MAIL (contact@champrond-en-gatine.org)

Venez découvrir des produits régionaux...

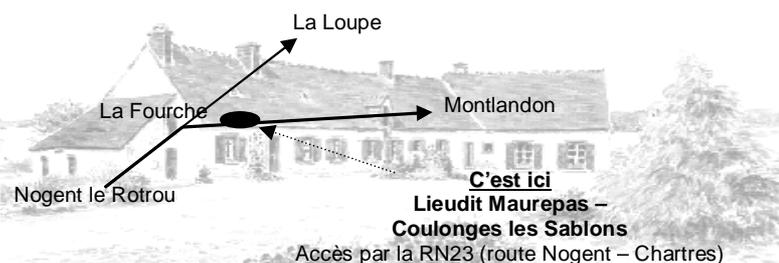
- ^ Pommeau, calvados, chocolat, miel, croquelou, plats préparés, pâté d'autruche, chevrier, por
- ^ Champagne, vins, whisky,
- ^ Accessoires de cave.

Edouard Huet
(habitant rue de l'étang)
Tél : 06 87 43 11 43
boutique-edouard.venez.fr

OUVERT
Vendredi & samedi :
9H30 à 19H

Du lundi au jeudi sur RDV

A consommer avec
modération



Du nouveau au Pétrin Fleuri

Suite à la fermeture de la boulangerie de Montlondon, Sylvie et Gérard Debonne ont repris la tournée de Montireau et de Montlondon tous les jours à partir de 8h00 (sauf le lundi).



LE MAGASIN EST DESORMAIS
OUVERT LE LUNDI.

LES ARTISANS ET COMMERÇANTS N'AYANT PAS LEUR ANNONCE DANS CETTE EDITION
OU DANS LA PRECEDENTE, L'AURONT DANS LES PROCHAINES ...

Les dates à retenir

- û LE SAMEDI 4 AVRIL 2009 – Lâcher de truites à l'étang communal à partir de 8h00– *Association de pêche*
- û LE DIMANCHE 7 JUIN 2009 – Elections européennes
- û LE VENDREDI 12 JUIN 2009 – Spectacle de fin d'année – *Association Danse et Rêve*
- û LE SAMEDI 20 JUIN 2009 – Kermesse annuelle – *Association des parents d'élèves*
- û LE MARDI 23 JUIN 2009 – Théâtre des enfants – *Association « Un ptit air de culture »*
- û LES LUNDI 13 ET MARDI 14 JUILLET 2009 – Fête nationale
- û LE SAMEDI 15 AOUT 2009 – Brocante de la Saint Sauveur

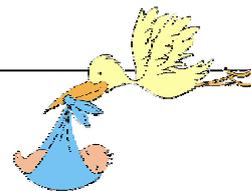
Etat civil



Les décès

BOUTHIER Michel
Le 19/12/2008 à Champrond en Gâtine
HARDY Louis
Le 027/12/2008 à La Loupe
M. DUVAL
(ancien percepteur de Champrond)
Mars 2009 à Vaupillon

Les naissances



- BERTRAND Mahel, le 21/10/2008 au Coudray
- GUILLET Kenan, le 14/10/2008 à Mainvilliers
- GOUIN Leny, le 06/12/2008 au Coudray
- HENICHARD Léni, le 02/02/2009 à Mainvilliers
- AUGUSTINE Noëlise, le 09/01/2009 au Coudray
- FIOLET Maelenn, le 14/01/2009 à Saint Brieuc

Du côté des petites annonces

Si vous souhaitez passer une petite annonce,
envoyer la par mail à contact@champrond-en-gatine.org
ou bien déposez là en mairie.

Ö A LOUER AU 1^{ER} MAI 2009 A CHAMPROND EN GATINE

Maison comprenant au rez de chaussée : cuisine, séjour, une chambre, salle d'eau avec douche, WC
A l'étage : palier, une chambre. Chauffage électrique. Garage. 470 €/mois Tél ; 02.37.49.84.78

Ö VENDS CHAUDIERES VISSMAN,

double corps, fuel, 2X34 Kwh, 2 000 € Entretien par un artisan plombier agréé. Mairie 02.37.49.80.20

Ö A LOUER A PARTIR D'AVRIL 2009 A CHAMPROND EN GATINE

Appartement comprenant : salle de séjour, cuisine, salle de bain, trois chambres, petite cour
487.84 €charges comprises. Tél. : 02 37 49 86 67 - 06 01 80 15 92

Le saviez-vous?

L'eau potable à Champrond en quelques chiffres :

- 50 000 m³ d'eau potable environ sont produits chaque année
- 21 Km de canalisations d'eau potable
- Rendement du réseau 90%
- Chaque année 2 500 m³ environ sont vendus à Friaize et 2 300 au Thieulin

Un peu d'histoire sur Champrond en Gâtine

Souvenirs des années 1940 et 1950

L'institutrice de l'école des filles, habitait Corvées les Ys. Elle venait tous les matins et repartait tous les soirs à bicyclette. A cette époque, les hivers étaient rudes, la neige abondante, les routes verglacées impraticables. Elle venait donc à pied et repartait à pied. Bottée, encapuchonnée, elle savait qu'elle n'était pas seule à marcher dans ce froid glacial. Il y avait les enfants des Grandes Ventes, de la Graiserie, du Bois Landry, ceux de Beaurepaire, et dans tout cela des bambins de cinq ans. Il y avait aussi ceux de la forêt qui devaient faire quatre kilomètres avant d'atteindre le village et parmi des centaines d'Allemands. Oui, elle en était certaine, ils seraient tous là, la mine réjouie, après s'être battus aux boules de neige tout le long du chemin. Cette maîtresse n'a jamais été en retard d'une minute pour accueillir ses écoliers en ayant même pris soin d'allumer le feu dans le vieux poêle à bois que les enfants avaient préparé la veille au soir.

Au moment de la guerre, la pénurie de papier se faisait largement ressentir, et les cahiers étaient rares. Les élèves devaient écrire le plus petit possible, remplir toutes les marges, les interlignes, les couvertures intérieures en laissant toutefois un petit carré pour les notes.

Dans ce temps là, la feuille de chou et Internet n'existaient pas. La commune avait pressenti un adolescent pour diffuser les informations de la mairie. Aux battements de tambour, et au son de sa voix les habitants sortaient sur le pas de la porte pour écouter, et ensuite formaient des petits groupes sur les trottoirs pour commenter les nouvelles et bavarder. Cet adolescent devenu octogénaire, a quitté Champrond depuis fort longtemps et habite à quelques centaines de kilomètres mais était parmi vous au centenaire de Monsieur Charron.

Le boulanger au 56 Grande rue possédait un des premiers véhicules diesel pour faire ses tournées. Ce véhicule marchait très bien, mais démarrait très mal, il fallait donc le pousser et profiter de la descente de la route de Combres. Donc tous les matins, il cherchait quelqu'un qui puisse le pousser, c'était sa femme et son fils, des clients au bar, des

passants, on a même vu les enfants de Beaurepaire qui arrivaient à l'école s'en donner à cœur joie pour pousser cette voiture. Oh, quelques mètres et c'était parti ...mais les jours de verglas !!!!

A l'arrière de l'église il existait un hangar qui abritait la voiture, la motopompe et le matériel des sapeurs pompiers de Champrond. Tous bénévoles, ils étaient 6 à 8 hommes et faisaient des manœuvres un dimanche matin par mois au panama.

Le 17 juin 1944, à 18 heures 30, par erreur, 7 bombardiers américains anéantissent la ville de La Loupe. Les habitants de Champrond découvraient alors d'immenses colonnes de fumée et se demandaient où avait pu avoir lieu ce désastre. A La Loupe, à Senonches ou ailleurs ? ? ?

A minuit, est arrivé un Loupéen, à bicyclette, hébété, venant chercher du secours auprès des pompiers du village.

Arrivés sur les lieux ceux-ci comprennent vite l'ampleur du désastre et se rendent compte que les pompiers des villages voisins auront du mal à atteindre l'étang du Gasloup. Le cœur de la ville étant complètement détruit et inaccessible. Un homme est alors arrivé en courant, pour les prévenir que les stocks de gaz et de bouteilles d'acétylène chez les quincaillers pouvaient à tout moment exploser. Sans relâche, ils sont restés sur les lieux pendant 2 jours et 3 nuits, après avoir fait baisser l'étang de 80 cm. Ils sont rentrés fourbus, exténués et tous n'ont retrouvé le sommeil que fort longtemps après. Aucun hebdomadaire, aucun journal, aucune revue n'a rendu hommage aux pompiers de Champrond. Dommage !

Au 47 bis Grande Rue, il était fabriqué du bois pour gazogène. Le gazogène est un appareil permettant de produire du gaz combustible à partir de bois ou de charbon et qui fait marcher les moteurs. Les branches de bois étaient donc coupées sur une longueur d'environ 6 cm et fendues pour en faire de petits rondins de 120 cm³. Que de doigts coupés vers 11 heures du matin !

Juste avant la guerre, un car dont le propriétaire habitait Champrond desservait les marchés

environnants. Le mardi, on allait à La Loupe, d'autres allaient le mercredi à Brou, ville réputée pour son marché de volailles, le jeudi à Courville. Le samedi était réservé pour la capitale. Le car partait du village, desservait Courville, Chartres, Rambouillet, Ablis, Versailles, et arrivait à la Porte de Versailles. Il emmenait les menus colis et était toujours complet. Le garage de ce car vient d'être démolé sur la route de Combres pour y faire une habitation.

A la mi-juin 44, il y avait la communion solennelle à l'église de Champrond.



Toutes les familles concernées cherchaient à s'approvisionner un peu partout afin de faire un repas plus festif qu'à l'habitude et ce n'était pas chose facile.

Le vendredi précédent, deux gendarmes qui avaient chacun un enfant concerné, sont partis en moto et side-car à la nuit noire, sans ordre de mission, en direction de Frétilly. Ils avaient bien sûr la peur au ventre de se retrouver nez à nez avec des Allemands. L'aller s'est bien passé. Au retour, la moto trop chargée de victuailles a dérapé dans les virages et les deux gendarmes se sont tués. La cérémonie qui aurait dû être symbole de joie ne fut que tristesse et larmes.

Début août plus aucune trace des Allemands. Aucun soldat dans le village, ni dans les maisons occupées, ni dans la forêt. Ils étaient partis sur la côte normande en une seule nuit. Un calme impressionnant régnait dans le bourg, chacun restant chez soi, se demandant ce qui allait se passer.....

Un jour, un inconnu à bicyclette venant de la direction de Nogent, s'est arrêté près de l'église, a détaché un tube de son cadre de vélo et s'est engouffré dans l'édifice. Quelques minutes après, il repartait vivement dans la direction de Chartres. Deux personnes, qui sortaient de la boulangerie ont

eu le regard attiré par un drapeau bleu, blanc, rouge, déployé à l'intérieur de la fenêtre à vantaux juste au dessus de l'horloge. Tous les Champronnais qui ont pu voir ce drapeau, sont restés muets sur cette affaire, mais se doutaient que la libération était proche.

Monsieur le curé ne s'en est aperçu que plusieurs jours après mais s'est empressé de le retirer, craignant d'éventuelles représailles.

Les jours suivants, des femmes, voyant que la libération n'était plus lointaine, ont, elles aussi, confectionné des drapeaux mais en cachette.....Elles ont découpé des vieux draps, les ont teints en rouge et en bleu, les ont assemblés, puis les ont cousus. Ensuite un homme les a fixés sur des tiges de bois. Tout était fin prêt à l'arrivée des Américains.

Les troupes américaines sont arrivées dans le village le 14 août vers 23 heures par la route de Combres. Elles se sont déployées dans la rue dans les ruelles, dans quelques cours, et voyant que la résistance était nulle, sur un simple coup de sifflet, les soldats sont remontés dans leurs camions, puis sont repartis par Combres. La trentaine de villageois qui étaient témoins et heureux de leur arrivée, sont restés bien perplexes sur leur départ.....Champrond était-il vraiment libéré ????? Le lendemain, vers 10 heures, des jeeps sont apparues direction Nogent, et à partir de ce moment là, une colonne incessante de G M C remplis de soldats, de tanks, de matériels ont traversé le bourg pendant des jours.

Les jeunes Champronnais eux, s'étaient mis au travail. Sur la place, un parquet monté à la hâte, des lampions recherchés dans les greniers, un phono et des disques prêtés par le notaire, et voilà les réjouissances pouvaient commencer.....Le bal a duré trois après midi et deux nuits. C'était la liberté retrouvée, c'était la joie, c'était la fête, il faisait si beau ces soirs là ...

La guerre finie, une société de musique s'est créée à Champrond. Elle se composait d'une trentaine de membres, beaucoup de jeunes et quelques-uns plus âgés. Monsieur le Curé enseignait le solfège. Cette harmonie participait à la fête locale, et aux fêtes nationales. Le 14 juillet était pour une journée bien occupée. Embarqués dès 6 heures du matin, dans une remorque ou une vachère tirée par un tracteur ils allaient sonner le réveil en fanfare. Ils n'oubliaient aucune rue, et étaient toujours bien accueillis, invités même à prendre le petit déjeuner ou le café. Puis dès 14 heures, le défilé en musique

dans la rue principale suivi par les enfants des écoles et une bonne majorité de la population. Puis c'était le retour aux écoles pour la distribution des prix qui avait lieu dans le préau non fermé (salle des ordinateurs maintenant). Les enfants présentaient saynètes, chansons et monologues. Costumés en tissu ou en papier, toujours réalisés par les maîtres et leurs conjoints. Le public assis sur des bancs en plein soleil...mais ravi. Ensuite, les jeux dans la rue, les ruelles, les places (il y avait peu de voitures) étaient proposés aux enfants et aux adultes.

La journée se clôturait par un bal en plein air, sur un parquet parfois bancal....mais les danseurs y étaient nombreux et heureux. Notre village était ainsi il y a 65 ans

Micheline Guillemet

Un grand merci à Micheline et à ses camarades de souvenir pour cette page de l'histoire de notre village et de la France.

La municipalité



La feuille pratique

Les services communaux et intercommunaux

≈ **Mairie de Champrond en Gâtine** ≈

Tel : 02-37-49-80-20

Tel : 09-77-81-00-90

Télécopie : 02-37-49-80-26

E.Mail : contact@champrond-en-gatine.org

Permanences à la mairie:

Le mardi de 17h à 19h : Mr Legros Eric

Le jeudi de 17h à 19h : Mr Guillemet Philippe

Le samedi de 9h30 à 11h30 : Le maire ou les adjoints.

Nouveaux habitants

Si vous venez d'emménager sur notre commune, nous vous demandons de venir vous présenter à la mairie pour :

P modifier votre adresse sur votre carte d'identité,

P vous inscrire sur la liste électorale

P nous indiquer si votre habitation est raccordée au réseau d'assainissement, votre date d'emménagement.

P inscrire vos enfants à l'école et demander des informations sur le fonctionnement du regroupement pédagogique.

Relais de la Poste : le bar d'Aligre (*fermé le mercredi*)

≈ Les déchetteries ≈

à Horaires d'ouverture

ETE : du 1^{er} Mars au 31 Octobre

COURVILLE SUR EURE

Lundi 14 h 00 à 19 h 00
Mercredi 14 h 00 à 19 h 00
Jeudi 9 h 00 à 12 h 30 - 14 h 00 à 19 h 00
Vendredi 14 h 00 à 19 h 00
Samedi 9 h 00 à 12 h 30 - 14 h 00 à 19 h 00
Dimanche 9 h 00 à 12 h 00

CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS

Lundi 14 h 00 à 19 h 00
Mercredi : 9 h 00 à 12 h 30 - 14 h 00 à 19 h 00
Vendredi 14 h 00 à 19 h 00
Samedi : 9 h 00 à 12 h 30 - 14 h 00 à 19 h 00
Dimanche 9 h 00 à 12 h 00

SENONCHES

Mardi 14 h 00 à 19 h 00
Mercredi 9 h 00 à 12 h 30
Vendredi 9 h 00 à 12 h 30 - 14 h 00 à 19 h 00
Samedi 9 h 00 à 12 h 30 - 14 h 00 à 19 h 00
Dimanche 9 h 00 à 12 h 00

SAINT-ELIPH

Mardi 9 h 00 à 12 h 30 - 14 h 00 à 19 h 00
Mercredi 14 h 00 à 19 h 00
Vendredi 14 h 00 à 19 h 00
Samedi 9 h 00 à 12 h 30 - 14 h 00 à 19 h 00
Dimanche 9 h 00 à 12 h 00

≈ Ramassage des ordures ménagères ≈



Le jour hebdomadaire du ramassage des ordures ménagères et de la collecte sélective est le vendredi. Les semaines où il y a un jour férié, le jour de ramassage est décalé au lendemain*. Il est conseillé de sortir ses poubelles la veille au soir. Merci d'éviter de les sortir plusieurs jours à l'avance afin de limiter les dégradations par les animaux.

* samedi 18 avril, samedi 2 mai, samedi 9 mai, samedi 23 mai, samedi 6 juin, samedi 18 juillet.



S.I.R.T.O.M. des cantons de Courville-sur-Eure, La Loupe
Châteauneuf-en-Thymerais, Senonches.
Rue du 19 Mars 1962
28190 COURVILLE-SUR-EURE
Tel. / Fax : 02.37.23.32.63
Internet : sirtomcourville@wanadoo.fr

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS Année 2008

(Décret n°2000-404 du 11 mai 2000)

I INDICATEURS TECHNIQUES :

I.1. Indicateurs relatifs à la collecte des déchets.

I.1.1 Territoire desservi :

Le SIRTOM est composé de 45 communes dont 4 chefs lieux de canton (Courville-sur-Eure, La Loupe, Châteauneuf-en-Thymerais, Senonches). Le nombre d'habitants desservis est de 32 304 (**chiffres base INSEE 2006**).

I.1.2. Collecte des déchets provenant des ménages.

- Nombre d'habitants desservis : (Chiffres Base INSEE 2006)

32 304 habitants collectés hebdomadairement en porte à porte pour les ordures ménagères.

32 304 habitants collectés hebdomadairement en porte à porte pour les emballages.

32 304 habitants sont en apport volontaire sur 88 éco-points pour les journaux/magazines.

32 304 habitants sont en apport volontaire sur 110 éco-points pour le verre.

- Fréquence des collectes :

Sont effectuées :

- Une collecte hebdomadaire en porte à porte des ordures ménagères sur l'ensemble des communes (collecte Bi-Flux).
- Une collecte hebdomadaire en porte à porte des emballages ménagers sur l'ensemble des communes (collecte Bi-Flux).
- Deux collectes hebdomadaires en porte à porte des ordures ménagères (G.P.O.) pour les collèges, les cantines d'écoles, les maisons de retraite, les immeubles HLM, les campings, les centres de loisirs avec hébergement.

- Nombre et localisation des déchetteries ; types de déchets acceptés.

Quatre déchetteries sont en service (Courville, Chateauneuf, Senonches, Saint Eliph) desservant les 45 communes du SIRTOM.

Les matériaux collectés sont les suivants : métaux, encombrants, cartons, tissus, plastiques, bois, gravats, végétaux, huiles, batteries, Déchets Toxiques en Quantité Dispersée, Cartouches d'Encre, DASRI.

Les déchetteries sont ouvertes gratuitement à toutes les personnes résidant dans le syndicat jusqu'à 1 m³ par jour (les artisans et commerçants, munis d'un badge, paient par m³ ou Kg apportés).

Les déchetteries sont interdites aux industriels.

- Collectes séparatives proposées

Le tri sélectif a débuté en avril 2000 avec le ramassage des emballages ménagers en porte-à-porte dans les chefs lieux de canton et la mise en place de points d'apport volontaire (verre, emballages ménagers et journaux/magazines). Le syndicat est passé en collecte porte à porte Bi-Flux pour la collecte sélective des Emballages Ménagers depuis le 01 Juin 2006 sur les 45 communes du SIRTOM.

- Types de collecte des encombrants et paramètres afférents

Aucune collecte des encombrants n'est organisée par le syndicat. Ce type de déchet est à déposer en déchetterie.

Bilan de la collecte pour l'année 2008 :

	Année 2006	Année 2007	Année 2008
Emballages ménagers en porte à porte	895 tonnes	880 tonnes.	844 tonnes
Verre en apport volontaire	1279 tonnes	1247 tonnes.	1245 tonnes
Journaux/Magazines en apport volontaire	777 tonnes	768 tonnes.	764 tonnes
Ordures Ménagères	8256 tonnes	8686 tonnes.	8453 tonnes

Bilan des 04 déchetteries du SIRTOM pour l'année 2008 :

Tonnage	Année 2006	Année 2007	Année 2008
Métaux	740	710	626
Encombrants	3297	3183	3258
Bois	0	0	322

Végétaux	3798	4623	4388
Cartons	253	249	253
Gravats	3049	3073	2842
Huile	16	16.29	18.18
DTQD	47	51	51
TOTAL	11200	11905.29	11758.18
Nombre d'apports	112393	114341	108982

1.1.3. Collecte des déchets ne provenant pas des ménages

Les déchets des industriels ne sont pas collectés.

En ce qui concerne les artisans et commerçants payant une taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères, ils bénéficient d'un ramassage hebdomadaire. Le volume collecté doit être inférieur ou égal à 660 litres.

I.2. Traitement : localisation des unités de traitement et nature des traitements et des valorisations

Les emballages ménagers sont triés au centre de tri NATRIEL de Dreux (28) par la CAdD, après un transfert à Lucé (28).

Les emballages triés sont ensuite envoyés vers les différentes filières de recyclage Eco Emballages.

Le verre est trié par la société VEOLIA PROPLETE à Lucé (28) et recyclé par Saint Gobain.

Les journaux/magazines sont triés par la CAdD à Dreux (28) et recyclés par la papeterie UPM Chapelle Darblay à Grand Couronne (76).

Les ordures ménagères sont traitées et valorisées à l'Usine d'Incinération ORISANE de Mainvilliers (28).

II INDICATEURS FINANCIERS :

II.1. Modalités d'exploitation du service d'élimination

Collecte des ordures ménagères, des emballages ménagers et des points d'apport volontaire : Marché avec la société VEOLIA PROPLETE de Lucé (28) depuis le 01 Juin 2006 (date d'échéance du marché : 31 Mai 2012).

Traitement des ordures ménagères : Adhésion au Syndicat des Ordures Ménagères d'Eure et Loir pour le transfert et le traitement des O.M. à l'UIOM ORISANE de Mainvilliers (28300).

Tri des emballages ménagers : Marché avec la CAdD (centre de tri NATRIEL) à Dreux (28100) depuis le 01 Août 2006 (date d'échéance du marché : 31 Mai 2012).

Tri des journaux/magazines : Marché avec la CAdD (centre de tri NATRIEL) à Dreux (28100) depuis le 01 Août 2006 (date d'échéance du marché : 31 Mai 2012).

Traitement des déchets végétaux : Marché avec la société VEOLIA PROPLETE au Thieulin (28240), depuis le 01 Avril 2006 (date d'échéance du marché : 31 Mars 2009).

Exploitation des quatre déchetteries :

Gestion, Gardiennage et Entretien : Marché avec la société Onyx Centre Ouest (date d'échéance du marché : 04 Mai 2012).

Enlèvement, transport et traitement des déchets : Marché avec la société Onyx Centre Ouest (date d'échéance du marché : 04 Mai 2012).

Les caissons de déchetterie (40) sont propriété du SIRTOM.

II.2. Montant annuel global des dépenses du service et modalités de financement

Le montant annuel global des dépenses est de 3 206 182 € pour l'année 2008 dont les grandes catégories suivantes :

	2006	2007	2008
Traitement des Ordures Ménagères :	926 487 €	1 009 996 €	1 160 785 €
Collectes :	828 961 €	873 499 €	900 272 €
Tri :	193 098 €	177 249 €	174 127 €
Déchetteries :	660 448 €	687 320 €	695 718 €
Charges de personnel et frais assimilés :	70 431 €	77 039 €	72 326 €
Investissement :	11 808 €	15 850 €	0 €

Ces dépenses sont majoritairement financées par les recettes suivantes :

	2006	2007	2008
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères :	2 515 682 €	2 753 667 €	2 836 892 €
Subventions Eco-Emballages :	313 003 €	155 400 €	335 420 €
Vente de matériaux :	86 534 €	127 534 €	179 363 €

II.3. Ratios 2008 (chiffre Habitants Base INSEE 2006)

	kg/habitant/2006	kg/habitant/2007	kg/habitant/2008
Ordures ménagères	274	289	262
Verre	42.6	41.5	39
Journaux/Magazines	25.8	25.5	24
Emballages Ménagers	29.8	29.3	26.5
Déchets déposés en déchetteries	373	396	364

Approuvé en Comité Syndical, le 18 Mars 2008. Le Président, Jacky JAULNEAU

≈ Location de la salle des fêtes ≈

Pour toutes visites de la salle des fêtes, renseignements auprès de la mairie au 02.37.49.80.20.

≈ Bibliothèque ≈

La bibliothèque vous est ouverte le samedi matin de 9h30 à 11h30.

Si la bibliothèque de Champrond ne dispose pas du livre que vous souhaitez lire, elle peut l'emprunter auprès de la bibliothèque départementale en lui communiquant le nom de l'auteur, le titre et l'éditeur de l'ouvrage.

≈ Divers ≈

Des crottes de chien dans les rues ...

Quoi de plus désagréable que de se promener les yeux rivés sur le sol pour éviter les déjections canines !!! Un peu de civisme peut venir à bout de ce désagrément. Il suffit de se munir d'un sac plastique, de l'ouvrir et de l'enfiler comme un gant, puis de ramasser la crotte du chien, de retourner le sac autour, de le fermer hermétiquement et enfin de le jeter à la poubelle. Simple, non ?!!!?? Merci d'avance.

Les animaux errants dans les rues...

Lorsque vous voyez des animaux errants dans les rues, merci de contacter la mairie.

≈ Service d'eau potable et d'assainissement ≈

RAPPEL sur la station d'épuration

S'il vous plaît, ne jetez pas dans les toilettes et dans les éviers, des cotons tiges, des serviettes périodiques, des blocs nettoyants (genre harpic, canard WC...), des mouchoirs jetables (non dégradables), des ficelles, des papiers absorbants, ... la station d'épuration peut être endommagée et les pompes notamment bloquées !!!
Nous vous rappelons également que les huiles (même alimentaires) ne doivent non plus, être rejetées dans le réseau de collecte des eaux usées.

MERCI D'AVANCE POUR VOTRE BIENVEILLANCE

Distribution de l'eau potable : IMPORTANT

COUPURE D'EAU

Nous sommes tenus deux fois par an d'intervenir :

- à la station de pompage pour l'entretien du filtre, par l'adjonction ou le remplacement de la neutralité (coquillage permettant le maintien du PH à la norme préconisée) - (risque de coupure momentanée),
- au château d'eau : nettoyage du réservoir de 100m³ suivant la norme prescrite (risque de coupure momentanée). La mairie préviendra les habitants au moment voulu, par mail, feuille de chou et affichage.

Chaque année un contrôle inopiné de la préfecture est effectué chez un particulier afin de mesurer la qualité de l'eau.

La station d'épuration est quant à elle, contrôlée par une spécialiste du Conseil Général 4 fois par an
C'est une sécurité pour nous tous. Nous avons obligation de résultat.

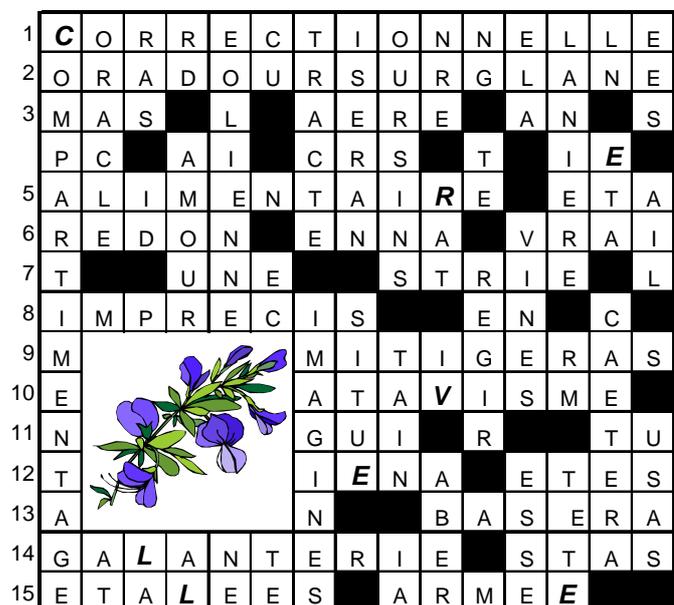
Ö Le règlement de service de l'eau potable est disponible en mairie et sur le site internet.

Les mots croisés de Monsieur DEMANGE

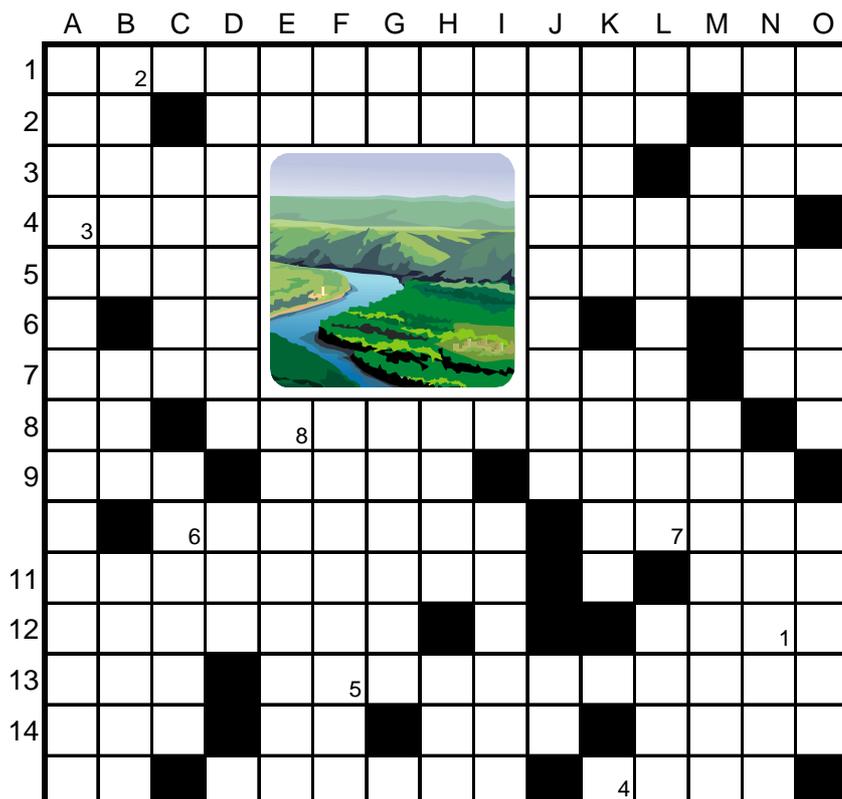
SOLUTION

DE LA GRILLE N°17

Le mot caché est : CERVELLE



GRILLE N° 18



Placez les 8 lettres des 8 cases numérotées dans la grille ci-dessous pour reconstituer le mot répondant à la définition suivante :

1	2	3	4	5	6	7	8
---	---	---	---	---	---	---	---

HORIZONTALEMENT

1. Banale
2. Restes – Tout à fait abattues – Article.
3. Qui m'appartient – Aperçu - Enzyme.
4. Embrouille - Troubles.
5. Lointaines colères – Retour violent des vagues.
6. Adverbe renversé – Deux consonnes.
7. Située– Il peut être d'or - Possessif.
8. Pronom personnel –Danse andalouse.
9. Tente – Carapace des oursins – Elle contient un peu de chlorure de sodium et de l'urée.
10. Rendra moins honorable - Individus.
11. Prières - Allié.
12. Modérément - Dévidoir.
13. Espèce de bugle à fleurs jaunes – Développement du germe d'une graine.
14. Mets délicat – Pris connaissance – Saison - Filets.
15. Deux muets – Eminence de terre recouvrant une sépulture – La serrure en a un.

VERTICALEMENT

- A. On le voit souvent aux halles.
- B. Espèce de saule – Personnel – Tâche apparente sur la peau
- C. Palmier – On peut en faire de « hautes ».
- D. La « belle dame » fait partie de cette espèce – Prénom féminin.
- E. Adverbe – Très resserré.
- F. Symbole chimique – Père.
- G. Possessif - Fabriquer.
- H. Préfixe – Il peut être suprême – Basse lorsqu'elle est à la fin de son reflux.
- I. C'est presque un mot – Présence de liquide dans le péritoine.
- J. Ancienne province de France annexée à la couronne par Louis XIV - Arrivé.
- K. Signe de notation englobant plusieurs notes – Enduire de glu.
- L. Préposition – On le trouve dans le gigot - Foyer.
- M. Planche – Il a un père européen et une mère asiatique.
- N. Epuisant – Transporté dans un pot plus grand.
- O. Participe – Empereur - Possessif

Dans un souci d'économie de papier, et dans une démarche de développement durable, vous pouvez dès à présent vous inscrire auprès de la mairie pour obtenir la feuille chou au format électronique.

Il vous suffit simplement de nous communiquer votre adresse mail à :
contact@champrond-en-gatine.org